

N°19

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINADEF
AUDITORAT MILITAIRE
B.P 394 KIGALI

L'an mil neuf cent nonante neuf, le 24^{ème} jour du mois de mars, à 10 h 30', devant nous SGT NIYIBIZI Prudence, OPJ près l'Auditorat Militaire, à compétence générale sur toute l'étendue de la République Rwandaise, nous trouvant ici à Nyarugenge / PVK, comparait MUKAWERA Olive, fille de Rubangura Adiel et de Nyirabashyitsi Clotilde, née à Nyabisindu / Butare en 1965, chauffeur, domicilié à Nyamirambo / PVK, mariée à Mbarushimana Martin, (illisible), mère de 2 enfants, possédant un véhicule et une maison, sans antécédents judiciaires connus, qui nous répond ce qui suit en Kinyarwanda, langue de son choix.

PV D'AUDITION DE MUKAWERA

Q/ Le génocide et les massacres ont eu lieu en avril 1994 / Où étais-tu à ce moment là ?

R/ Quand cela a commencé, j'étais à Nyamirambo / Rwampara

Q/ Explique-moi en détail comment cela s'est passé en cette période

R/ Ma famille et moi y avons passé deux semaines ; la situation s'est aggravée et les Interahamwe sont allés partout, de sorte qu'ils nous attaquaient presque cinq fois par jour. Un jour, ils sont arrivés très nombreux, ils ont pris et emporté mon mari, j'ai pris un des Interahamwe à part, je l'ai supplié; celui-ci est allé le ramener en disant que notre sang tombe sur les autres.

Q/ Un jour après, une autre grande attaque est arrivée, composée de personnes armées de machettes, de lances et d'un fusil qu'Abdou portait. Cette attaque ne nous a pas emportés, mais ils ont tué un jeune homme qui logeait dans notre maison, du nom de Bideri.

Deux jours après ces événements, un nommé Gratien est allé appeler les Interahamwe de Gitega, nous avons été prévenus par Innocent.

J'ai emprunté un téléphone et appelé immédiatement chez le Colonel Aloys Baranyeretse en lui demandant de nous venir en aide.

Il a refusé en me disant qu'il était malade. J'ai ensuite téléphoné chez le Major Bernard Ntuyahaga pour lui demander de nous venir en aide. Il est venu, il nous a pris chez lui à Kiyovu. Nous y sommes restés jusqu'à la fin de la guerre.

Q/ Comment avez-vous connu le Major Ntuyahaga ?

R/ Son épouse Hakizimana Lucie était la cousine de mon mari.

Q/ Tu as fui chez Ntuyahaga, quelles barrières dressées tout près par les Interahamwe as-tu vues ?

R/ Il y avait une barrière chez lui en face de la maison, tenue par son veilleur de nuit, qui s'appelait .Casque. C'était son surnom, je ne connais pas son vrai nom.

Il la gardait avec d'autres Interahamwe.

Ce "Casque" portait des habits militaires et un fusil R4. Certains Interahamwe portaient également des habits militaires, d'autres pas.

Q/ Connais-tu des gens qui ont été tués sur cette barrière ?

R/ A mon arrivée, les gens avaient été tués, à part que ce veilleur se vantait d'avoir tué des gens.

114

114

114

N°19

(suite)

Q/ Connaitrais-tu quelque chose au sujet de la mort des voisins du Major Ntuyahaga Bernard?
R/ Au sujet de ceux qui habitaient juste en dessous de chez lui, Casque m'a dit qu'ils ont été tués, que leurs corps sont restés et ont commencé à sentir. Ils ont amené des prisonniers pour les débarrasser. Les habits étaient encore au séchoir dans cette habitation.

Q/ Quand avez-vous été en contact dernièrement avec le Major Ntuyahaga ?

R/ Je ne me souviens pas de la date et du mois, il nous a laissé là et il est parti à Butare.

Q/ Selon toi, qui d'autres saurait plus sur Ntuyahaga Bernard ?

R/ Il y a un ami qui peut en savoir plus, il s'appelle Sibomana, c'est lui qui tient le bar "Baobab".

Q/ As-tu quelque chose à ajouter à tes déclarations ?

R/ Je n'ajoute rien.

Lecture faite, le comparant persiste et signe avec nous.

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

Le Comparant
MUKAWERA Olive
Sé

L'OPJ verbalisant
SGT NIYIBIZI Prudence
Sé

Pour traduction conforme
Joseph UFITEYEZU
Traducteur assermenté

